REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

METFPE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° :02/AMI/UGP/ERAM-II/2025

(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME CENTRALISEE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES DU SYSTEME INFORMATISE DE SUIVI DES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

République de Guinée
Projet d'Appui au Développement Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ERAM Kindia et Mamou)
Secteur : Education
Mode de financement : Prêt (loan) et Vente à Tempérament
No du Financement : GIN-1016

Le Gouvernement Guinéen a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement sous forme de prêt afin de couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement du Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation (ERAM de Kindia et Mamou)** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services d'un consultant pour Mise en Place d'une Plateforme Centralisée de Collecte et d'Analyse des Données du Système Informatisé de Suivi des Diplômés de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Les services comprennent, le recrutement d'un consultant/cabinet international afin de procéder à la Mise en Place d'une Plateforme Centralisée de Collecte et d'Analyse des Données du Système Informatisé de Suivi des Diplômés de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle pour un délai de **09 mois,** dont la date de démarrage est prévue en **Mai 2026**.
Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet d'Appui au Développement du Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, agissant au nom et pour le compte du **Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi ;** invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

(i) La nature des activités du candidat et le nombre d'année d'expérience ;

(ii) Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés similaires ;

(iii) L'organisation technique et managériale du cabinet.

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection Basée sur la Qualité Technique et Moindre Coût (SBQC/MC) parmi la liste restreinte de consultants internationaux limitées aux Pays membres, stipulée dans les Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre de Projets financés par la BID en date du 1er avril 2019.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : **De 09 :00 à 16 :00, heure locale**.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées en personne ou à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le : **29 Octobre 2025 à 12 :00, heure locale**.

L'adresse du dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

L'Unité de Gestion du Projet d'Appui au Secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ERAM 2_ Kindia/Mamou) sis à Nongo Conteya, derrière l'Université Nongo de Conakry (UNC), commune de Ratoma-Conakry.
A l'Attention du : Coordonnateur du projet ERAM2
Téléphone : (+224) 624-72-97-56
Courriel : ugp.pceram.cd@gmail.com

Le Coordonnateur